



LE DEVOIR

Le retrait de Gaza

Après maints louvoisements, Nétanyahou démissionne

KARIN LAUB

Jérusalem — Le gouvernement israélien a donné son feu vert hier à la première phase du retrait de la bande de Gaza, devant débiter le 17 août avec l'évacuation de trois colonies juives isolées, malgré la démission du ministre des Finances Benjamin Nétanyahou qui juge ce processus dangereux pour l'État hébreu.

«Je ne suis pas prêt à participer à cet acte irresponsable qui menace la sécurité d'Israël», a estimé l'ancien premier ministre pour qui le désengagement «ignore la réalité et se déroule aveuglément, créant une base pour la terreur islamiste qui menacera l'État».



Benjamin Nétanyahou

Son départ a volé la vedette au vote (17 voix contre 5) sur l'abandon des colonies de Netzarim, Morag et Kfar Darom, qui n'était qu'une formalité, le plan global du premier ministre Ariel Sharon ayant déjà été approuvé à plusieurs reprises.

Le chef de l'exécutif s'est empressé d'assurer qu'il poursuivait la politique d'austérité de son ministre démissionnaire pour atteindre les objectifs de réduction du déficit public, des dépenses et du chômage. La bourse de Tel-Aviv avait en effet chuté de 5 % après l'annonce de la démission de Nétanyahou. M. Sharon a précisé que le vice-premier ministre, Ehud Olmert, occuperait les fonctions de ministre des Finances par intérim.

En claquant la porte à dix jours du lancement du retrait, Benjamin Nétanyahou fait un coup politique.

VOIR PAGE A 8: GAZA



AHMED JADALLAH REUTERS

Un gamin palestinien passe devant un graffiti à l'effigie du Hamas, hier à Gaza. L'organisation radicale palestinienne a lancé un concours de peinture où il s'agit de représenter le retrait israélien de la bande de Gaza comme une victoire pour ses militants.

«Soyez raisonnables», dit Charest aux employés de l'État

Le premier ministre n'exclut pas un dégel des frais de scolarité, tel que proposé par les jeunes libéraux

ANTOINE ROBITAILLE

Sherbrooke — C'est comme si l'automne politique, qui s'an-

nonce chaud notamment en raison des tensions entre l'État et ses employés sans contrats de travail depuis juin 2003, avait débuté précocement hier. Dans son discours de clôture du congrès de la Commission jeunesse du Parti libéral (CJ), à l'Université de Sherbrooke, le premier ministre Jean Charest a abordé de front la question en enjoignant les employés de l'État à se montrer «raisonnables».

Soutenant que son gouvernement allait «négocier de bonne foi», il a toutefois déclaré: «Je n'achèterai pas la paix en renvoyant la facture aux générations futures. Je n'achèterai pas la paix en compromettant les autres devoirs de l'État», phrases accueillies par un tonnerre d'applaudissements de la part de l'auditoire de quelque 400 jeunes militants et députés.



Jean Charest

Selon M. Charest, les quelque 500 000 employés de l'État ont un «emploi garanti», de «bonnes conditions de travail», lesquelles font «l'envie de la majorité des travailleurs du Québec». Par conséquent, ils devraient accepter l'offre du gouvernement, soit une augmentation de 12,6 % sur 6 ans,

VOIR PAGE A 8: CHAREST

L'ENTREVUE



MARIO BELANGER

Le sculpteur Roger Langevin et son œuvre récente, *La Grande Baigneuse*, mesurant six mètres de long sur deux mètres de haut.

Des œuvres à géométrie variable

L'artiste Roger Langevin vient d'entreprendre le vaste projet de produire une vingtaine de sculptures monumentales en dix ans. Professeur à l'Université du Québec à Rimouski, il entend concevoir une œuvre à chacune des sessions de son nouveau cours en sculpture monumentale qui s'amorcera cet automne. Une première pièce nommée *La Grande Baigneuse* vient d'être inaugurée au Musée de la mer, à Rimouski.

CLAUDE MORIN

Roger Langevin est un être passionné, un bourreau de travail, un pédagogue et un humaniste. Intarissable sur son art, il a contribué au développement de nouvelles techniques de moulage ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux matériaux composites. Il mène de front plusieurs projets, dont celui d'un trimural à Oujda, au Maroc, devant l'Université Mohammed I^{er}.

VOIR PAGE A 8: SCULPTURE

Immigrants « fichés » : Québec soulève l'ire des groupes communautaires

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Les noms de tous les immigrants qui demandent de l'aide à un organisme communautaire devront sous peu être transmis au ministère de l'Immigration et des communautés culturelles (MICC). La nouvelle politique hérisse les groupes qui viennent en aide aux nouveaux arrivants, inquiets que cela

détériorerait le lien de confiance avec leur clientèle.

Au MICC, on souligne que cette nouvelle exigence, qu'on espère voir appliquée lors du prochain rapport annuel en juin 2006, permettra d'effectuer un meilleur suivi des clientèles et d'assurer une meilleure reddition de compte. «Ce n'est pas Big Brother!», assure Marie-Hélène Paradis, attachée de presse de la ministre de l'Immigration et des communautés

culturelles, Lise Thériault, en notant que les données seront dénominalisées dès leur arrivée au ministère.

«Ces données permettront de mieux suivre le cheminement de la clientèle, d'étudier son parcours et d'ajuster nos services afin d'accélérer le processus d'intégration. Des données nominatives permettront aussi de

VOIR PAGE A 8: IMMIGRANTS



ENRIQUE MARCARIAN REUTERS

Montréal, capitale canadienne sans conteste du jaywalking.

Le guérillero urbain

Le piéton indiscipliné, petit criminel ou grande victime d'un aménagement urbain déficient?

Dans la foulée du nouveau plan d'urbanisme de Montréal, le piéton commence à respirer mieux dans ses déplacements. De là à dire qu'il règne en roi sur la ville, il y a un grand pas que même le piéton ne peut franchir... Voici le deuxième d'une série de trois textes que propose *Le Devoir* sur la place du piéton dans la ville, sa contribution à l'aménagement urbain et son indocilité réputée.

FRÉDÉRIQUE DOYON

Les piétons montréalais sont reconnus pour leur indiscipline. Il suffit de sortir dans la rue et d'y jeter un coup d'œil: ils traversent n'importe où, quand bon leur semble. S'ils font l'effort d'attendre le feu vert, c'est les deux pieds dans la rue plutôt que sur le trottoir. Piéton indocile, effronté ou qui tente de s'affirmer dans un paysage dominé par la voiture?

Tout dépend de quel côté de la rue on se place...

Une étude du Centre de recherche sur les transports, réalisée en 2003, est venue confirmer cette tendance subversive qu'on subodorait. Selon l'enquête, qui compare les métropoles québécoise et ontarienne, Montréal pourrait bien rafter la palme de l'indiscipline piétonnière au pays. On y apprend que seulement la moitié des Montréalais attendent sur le

VOIR PAGE A 8: PIÉTON

MEXIQUE

Marcos dénonce la «fausse gauche» de Lopez Obrador

■ Nos informations en page B 1

BQ BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE

www.livres-bq.com

Rodolphe Girard
Marie Calumet

Un immense éclat de rire lancé à la tête des bien-pensants

216 pages • 9,95 \$

En vente dans toutes les bonnes librairies

INDEX

Annonces.....	B 2	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 5	Météo.....	B 5
Convergence.....	B 5	Monde.....	B 3
Culture.....	B 8	Mots croisés.....	B 5
Décès.....	B 2	Religions.....	B 5
Économie.....	B 1	Sports.....	B 4
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



ACTUALITÉS

SCULPTURE

SUITE DE LA PAGE 1

Ses œuvres monumentales sont bien présentes partout au Québec: ses *Pionniers* à Palmorolle, en Abitibi, son *Draveur* à Mont-Laurier, ses *Pêcheurs* aux Îles-de-la-Madeleine, son *Félix* au parc Lafontaine, ses *Travailleurs* à la CSN à Montréal, ses *Bâtisseurs* et son *Trinomial* à Rimouski et enfin, ses *Amoureux* à l'UQAR.

«Être sculpteur, c'est être capable d'animer une matière et ensuite de lui insuffler une vie, de lui imposer notre idée tout en respectant ce qu'on appelle le génie du matériau. Parfois, la matière ne veut pas aller dans le sens de notre pensée et c'est à nous de l'écouter. C'est un peu comme la musique, au fond.» Roger Langevin a choisi de saisir la fraction de seconde où se produit une pause dans le mouvement des personnages de ses pièces monumentales.

Dans son *Draveur*, le personnage s'apprête à prendre son élan pour lancer une bille de six mètres de longueur. «Où est l'expression? J'aime autant la placer au moment de l'arrêt afin que le mouvement se perpétue dans l'esprit du spectateur.» Il en va un peu de la même manière pour ses *Pêcheurs*, *Bâtisseurs* ou ses *Amoureux*. La géométrie occupe une place prépondérante dans l'œuvre de Langevin.

«La sculpture, c'est un art de l'espace qui met en place des formes concaves, des formes convexes, des volumes, des vides, des pleins, qui ont des surfaces lisses ou rugueuses. C'est un art qui parle au corps d'abord,

surtout la sculpture monumentale. Mais on ne se trompe pas si notre sculpture comporte une structure à base géométrique, sans que ce soit nécessairement rigide. En fait, je crois que je fais de la géométrie sensée; je sensibilise la géométrie en l'habillant de chair, si on veut.»

Dans le cadre de son projet de réaliser une vingtaine de pièces monumentales en une décennie, Roger Langevin souhaite être à l'écoute de la société afin d'en saisir le pouls. Une pièce sur un thème donné entraînera la suivante. Ainsi, une œuvre sur la convivialité ou le bonheur d'être ensemble pourrait être suivie d'une autre sur la solitude. «Avec ma sculpture, je pourrais me rapprocher davantage des êtres, des jeunes aussi, pour aller chercher une expression dans mon art de différentes fins de la société actuelle, sans copier littéralement ce que je vois.»

Après avoir enseigné les arts pendant 12 ans au niveau secondaire, à Mont-Laurier, Roger Langevin se consacre entièrement à sa carrière de sculpteur pendant 18 ans avant d'effectuer un retour à l'enseignement à l'UQAR, et ce, depuis 1994.

«Dans l'enseignement de l'art en particulier, on est en relation profonde avec une personne parce que le produit d'un geste artistique, c'est un peu la personne elle-même, et cela demande du respect. De permettre à des gens de se découvrir et de prendre confiance en eux-mêmes, c'est très satisfaisant, je pourrais même dire gratifiant.»

Les étudiants qui s'inscrivent aux cours de Roger Langevin proviennent de toutes les régions du Québec; il craint même d'avoir un jour à refuser des gens. Selon lui, l'école de structure monumentale qu'il est en train de mettre sur pied à Rimouski deviendra la plus importante au Québec, sinon au Ca-

nada. «L'espace qu'on a ici, les techniques nouvelles qu'on veut mettre au point, les appareils qu'on a déjà inventés, tout cela va permettre un départ fulgurant dans le domaine de la sculpture monumentale.»

Sa série de pièces monumentales deviendra un don à la communauté régionale bas-laurentienne. Les autorités municipales et universitaires rimoukoises devront décider si elles les regrouperont dans un parc ou si elles les répartiront dans divers lieux déterminés. «À chaque session de cours, je ferai une sculpture monumentale en compagnie des étudiants, qui sera léguée à la communauté régionale; on pourra en faire un parc. Ce n'est pas à moi de décider de l'emplacement. J'ai déjà une petite idée là-dessus mais je laisse le soin aux élus municipaux, aux autorités universitaires d'en décider. Au point de vue financier, je me ferai aider par des entreprises privées pour payer au moins les matériaux.»

La Grande Baigneuse sera suivie de La Grande Plongeuse mais, par la suite, Roger Langevin ne veut plus fixer de contraintes à son imagination puisqu'il bénéficie d'un lieu aux dimensions appropriées (un ancien entrepôt du Canadien National situé à proximité de l'université rimoukoise) et qu'il possède maintenant l'expertise, les années d'expérience, les moyens techniques, les matériaux composites et les outils pour aller de l'avant. «Je veux aller au bout de mes possibilités, je n'ai pas de pertes de temps à vendre mon œuvre, à faire du démarchage. Je veux me libérer complètement de toutes situations compétitives.»

Collaboration spéciale

IMMIGRANTS

SUITE DE LA PAGE 1

réaliser des enquêtes auprès de la clientèle afin de mesurer l'impact des programmes à plus long terme», précise un document émanant du ministère sur le sujet.

La directive indispose au plus haut point les groupes communautaires, qui espèrent toujours convaincre le ministère de revenir sur sa décision lors de discussions au sein d'un comité conjoint cet automne. «C'est unanime dans la soixantaine d'organismes, on n'accepte pas cette demande. Cela va contre l'esprit de la relation de confiance avec la clientèle. [...] Il peut par exemple y avoir des personnes qui ne sont pas toujours "réglo" au niveau de leur statut», fait valoir le coordonnateur de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, Stephan Reichold, précisant qu'il n'a eu pour l'instant aucune garantie quant à l'anonymat de la clientèle.

Il souligne qu'une telle politique ne s'applique pas ailleurs dans le communautaire. «Personne n'oserait demander ailleurs l'identité de la clientèle. Ce serait le seul groupe identifié nominativement», ajoute-t-il.

Président du conseil d'administration du groupe La Maisonnée, situé dans le quartier Villeray, Guy Drudi estime que cela s'apparente même à une pratique «discriminatoire». «On peut même parler de profilage. Cela dit "les gens qui viennent de l'extérieur, on doit s'en méfier, les ficher." [...] On met à distance au niveau social les gens qui viennent d'arriver.»

Comme les organismes devront demander aux clients leur permission avant de transmettre ces informations, il pense que cela pourrait avoir un «effet de refroidissement». «On craint que les gens ne viennent plus consulter les organismes. Cela réduirait la portée de nos services», poursuit M. Drudi.

À la Maison internationale de la Rive-Sud, on juge cette pratique tout à fait inutile pour le ministère, puisqu'il collige déjà des données sur le profil des clients. «On sait pertinemment que les trois quarts des clients hésiteront à autoriser la divulgation de ces informations au ministère, connaissant l'attitude de l'immigrant qui vient d'arriver», observe le directeur, Noureddine Belhocine. Il redoute une baisse du financement, puisque certains clients ne pourraient plus être comptabilisés s'ils demeurent anonymes.

Exercice de rationalisation

Au ministère, on n'a pas l'intention de reculer sur cette exigence administrative, même si la ministre précédente, Michèle Courchesne, avait ouvert une porte en ce sens. «C'est sûr qu'il y a des gens qui pourraient être un peu embêtés par cela et se poser des questions. C'est leur droit. On a aussi le droit et le devoir de leur donner les bonnes explications sur ce qui motive cette cueillette de renseignements», fait valoir Mme Paradis.

Si le ministère recevait déjà des données sur l'âge, le sexe, l'origine ethnique et le type de services reçus, il pouvait difficilement faire des recoupements entre les différents organismes communautaires. La nouvelle politique vise donc à évaluer les débouchements qu'il pourrait y avoir entre les différents organismes. «Si on s'aperçoit que la personne fait trois organismes pour avoir tous les services dont elle a besoin, il y a peut-être un manque quelque part, que ce soit au ministère ou dans nos organismes. [...] On veut s'assurer que l'argent est bien dépensé et que cela sert vraiment pour ce à quoi c'est supposé servir», ajoute l'attachée de presse de la ministre. Le ministère consacre un peu plus de sept millions \$ annuellement au secteur communautaire pour l'accompagnement de nouveaux arrivants.

Mme Paradis assure par ailleurs que ces données ne seront pas transmises à d'autres ministères, pas plus qu'aux services d'immigration canadiens qui pourraient vouloir débuser des immigrants illégaux. «C'est vraiment dans le but de faire la reddition de compte. Point final!», jure Mme Paradis. Elle souligne par ailleurs que les groupes similaires dans le reste du Canada sont déjà soumis à ce type de reddition de compte et que les noms des immigrants québécois qui suivent des cours de francisation sont déjà transmis au ministère, qui leur verse des allocations.

Le directeur des politiques et des programmes d'intégration au ministère, Eric Gervais, promet que la mise en œuvre se fera en partenariat avec les groupes communautaires.

Le Devoir

GAZA

SUITE DE LA PAGE 1

Opposé au plan de son rival de longue date, il l'a néanmoins approuvé plusieurs fois en deux ans et demi passés au sein de l'exécutif, tout en essayant de le torpiller au dernier moment en début d'année au Parlement.

Fini donc de louvoyer au sujet d'une politique impopulaire auprès de la plupart des sympathisants de son parti. Or, on s'attend à ce qu'il brigue la direction du Likoud, actuellement occupée par M. Sharon, après le désengagement. La formation de droite s'était prononcée contre la suppression des 21 colonies de la bande de Gaza (8500 habitants) et de quatre autres de Cisjordanie (500).

Le ministre des Finances et ancien premier ministre a soigné sa sortie, selon son collègue travailliste et plus modéré Matan Vilnai, qui a trouvé l'épisode «très dramatique»: M. Nétanyahou a placé sa lettre devant M. Sharon, qui n'a pas eu de réaction visible.

Des colons et députés ont appelé les autres ministres du Likoud à suivre l'exemple du grand argentier mais la ministre de l'Éducation Limor Livnat, pourtant réticente à soutenir le retrait, a répondu sur la deuxième chaîne de télévision: «Si j'avais voulu démissionner, j'aurais démissionné.»

La situation est délicate pour Ariel Sharon, confronté à l'opposition farouche des radicaux, ses alliés traditionnels. Le bon déroulement des opérations dépend désormais principalement des militants palestiniens et des colons à évacuer.

Soucieux d'apaiser les esprits, le premier ministre a ouvert le conseil des ministres d'hier en condamnant l'assassinat de quatre Arabes israéliens par un Israélien opposé au désengagement, jeudi dans le nord de l'État hébreu. Le jeune homme, qui avait déserté l'armée pour protester, a ouvert le feu dans un autobus avant d'être lynché par la foule.

«Le danger existe qu'un tel événement se reproduise», a souligné M. Sharon, critiquant la «terrible incitation» à la violence des extrémistes juifs. La turie avait également été condamnée par les leaders colons. Quant à l'assassin, Eden Natan-Zada, 19 ans, il a été enterré hier dans sa ville de Rishon Letzion au cours d'une cérémonie civile.

Face à la menace causée par les extrémistes juifs, le ministre de la Défense, Shaul Mofaz, a décidé de mettre en œuvre une procédure d'ordinaire utilisée à l'encontre des activistes palestiniens: trois extrémistes juifs présumés, dont un ressortissant américain, ont ainsi été placés hier en détention administrative, permettant de les retenir sans inculpation, a précisé un responsable du ministère.

Associated Press

Sudoku

	5	9		7		6		
2		7						
				3	5			9
	9			8		2		7
	4				1	5		
	2		4					
	3						2	6
8			6					
1			8	4				3

0027

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide.

Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3

délimitée par un trait

plus épais doivent

contenir tous les

chiffres de 1 à 9.

Chaque chiffre

apparaît donc une

seule fois dans une

ligne, dans une

colonne et dans

une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

2	3	5	9	4	6	7	1	8
6	1	8	2	7	5	3	9	4
4	7	9	8	1	3	6	2	5
1	2	6	4	8	7	5	3	9
8	9	7	5	3	2	1	4	6
3	5	4	6	9	1	2	8	7
5	4	1	7	2	9	8	6	3
9	6	3	1	5	8	4	7	2
7	8	2	3	6	4	9	5	1

0026

LE DEVOIR

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 2M3. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

CHAREST

SUITE DE LA PAGE 1

incluant l'équité salariale, «ce qui représente 3 milliards de dollars», a-t-il précisé. Les employés de l'État devraient comparer leur sort, selon lui, aux autres travailleurs du Québec soumis à la «farouche concurrence internationale». Tels ces employés de New Richmond, «qui viennent de perdre leur emploi». Il faisait référence à la fermeture de l'usine Smurfit-Stone en Gaspésie, annoncée à la fin de la semaine dernière.

Lors d'un point de presse qui a suivi son discours, le premier ministre a précisé qu'il refusait de se «retourner comme René Lévesque en 1981». Le fondateur du Parti québécois, a rappelé M. Charest, avait alors dû revenir sur des conventions collectives précédemment signées pour réduire de 20 % les salaires des employés; la situation économique, qui s'était détériorée, le commandait. «Ce que je vous dis, c'est que ce n'est pas vrai que je vais signer des conventions collectives pour ensuite revenir en arrière. On va tenir compte de la réalité, de la capacité de payer des Québécois.»

Dégel possible

Plus tôt dans son discours, M. Charest avait décrit son parti comme celui «des grands bons en avant», surprenante utilisation d'une formule maoïste. A ses dires, grâce aux actions de son gouvernement, élu en avril 2003, il y a 32 000 chômeurs en moins au Québec et «l'engorgement des bulletins de nouvelles par l'engorgement des urgences a cessé».

Affirmant que l'automne qui s'en vient en sera un «de débats», M. Charest a aussi lancé: «Il faut avoir le courage de nommer les grands enjeux, de faire des débats, pas de tourner le dos aux débats. De ne pas dire non chaque fois qu'on propose de nouvelles idées.»

Tout le monde a aussi pensé à cette notion de «dégel responsable» des frais de scolarité, adoptée massivement par la Commission jeunesse libérale samedi. En point de presse, M. Charest a dit hier qu'il respecterait l'engagement de son parti de maintenir les frais gelés pour le reste du mandat. Et s'il en obtenait un second? Refusant de se mouiller tout de suite, M. Charest a annoncé que «le débat se fera» lors du dépôt du rapport de Michel Gervais, prévu le mois prochain, et que l'option du dégel serait sur la table. Ancien recteur de l'Université Laval et présentement directeur général du Centre hospitalier Robert-Giffard, M. Gervais dirige une équipe de travail qui a été chargée, lors des Forums régionaux, d'étudier «le maintien de l'accès à des services éducatifs de qualité». Le ministre des Finances Michel Audet, qui assistait

à la fin du congrès, a déclaré qu'un tel «dégel responsable» était pratiquement inévitable.

Les jeunes libéraux, dont le chef Simon Bégin, utilisent la notion de «dégel responsable» pour signifier que toute hausse de frais de scolarité ne devrait se faire qu'à des conditions précises, par exemple que le gouvernement provincial s'engage à réinvestir les sommes recueillies en éducation; que le système des prêts et bourses soit amélioré; que le gouvernement fédéral fasse sa part.

D'ailleurs, Jean Charest a annoncé hier qu'il demanderait au fédéral cette semaine parle biais du Conseil de la fédération de ramener le financement de l'éducation post-secondaire au niveau qu'il était en 1995, avant que Paul Martin, alors ministre des Finances, ne le réduise. «Cela pourrait représenter une somme de 4 milliards sur quelques années», a-t-il spécifié.

Bien que qualifiée de «responsable», cette option a soulevé l'ire des groupes étudiants, dont la Fédération étudiante universitaire, qui l'a dénoncé dès samedi après-midi par la voix de son porte-parole, Jean-Patrick Brady. Un militant libéral opposé au dégel, Paul Huynh, qui l'a combattue sur le parquet du congrès, s'est dit «extrêmement déçu» de la décision de ses collègues. Si jamais l'option du dégel était adoptée par le gouvernement, cela provoquerait «le feu sur les campus», a déclaré M. Huynh, aussi membre du Conseil permanent de la jeunesse et fiscaliste chez Ernst & Young.

Des jeunes péquistes se sont aussi rendus «en mission commandée» hier, sur le campus de l'Université de Sherbrooke, pour dénoncer le dégel adopté par la CJ. Leur président, Claude Villeneuve, a soutenu que c'est M. Charest qui avait contraint les jeunes à opter pour le dégel. «C'est téléguidé.» Selon M. Villeneuve, la CJ libérale ne fait plus preuve d'aucune audace envers ses aînés, «elle est maintenant une sorte de focus group au service de Jean Charest».

Quant au brûlant dossier des «strings» ou de la sexualité précoce des adolescents, notons que les jeunes libéraux ont adopté samedi une résolution qui demande à l'État «d'encourager — plutôt que d'imposer — l'adoption d'un code vestimentaire qui interdirait les vêtements trop suggestifs et offensants». Questionné à ce sujet, le premier ministre Charest a déclaré, un brin mal à l'aise, «qu'il y aurait débat». Il a remercié la CJ d'avoir abordé la question, car cela a permis à tous les foyers du Québec d'en débattre cette semaine.

Pour ce qui est du dossier de l'eau, la CJ a dilué sa résolution samedi, laquelle ne demande plus la nationalisation, mais simplement des États généraux sur la protection de cette ressource.

Le Devoir

PIÉTON

SUITE DE LA PAGE 1

trottoir le moment de traverser la rue contre 90 % des Torontois. L'écart est presque aussi marqué pour l'utilisation de la zone zébrée pour traverser, empruntée par 65 % des piétons québécois contre 86 % des ontariens. On fait légèrement meilleure figure pour le respect de la signalisation: 76 % des citadins québécois obéissent au petit bonhomme blanc et à la lumière verte contre 91 % des ontariens.

Nul doute donc, l'homo Montrealais souffre bien de cette névrose urbaine que les Américains ont même nommée: le jaywalking. L'indiscipline du piéton n'est pas en soi illégale. Elle le devient quand elle met en danger le piéton qui la pratique ou les autres acteurs de la grande jungle urbaine. «Rien ne dit qu'on doit traverser en ligne droite plutôt qu'en diagonale», précise le commandant Alain White, adjoint au chef de section de la sécurité routière au Service de police de la ville de Montréal (SPVM). Ce qu'il faut c'est traverser de façon sécuritaire.

Or selon les statistiques du SPVM, 48 % des victimes d'accidents de la route à Montréal sont des piétons, comparativement à 13 % pour le Québec. Ceux-ci sont responsable de 47 % des accidents mortels et graves, alors que l'automobiliste est en cause dans 30 % des cas.

Curieusement toutefois, les opérations policières annuelles échouent à remettre les piétons dans le droit chemin du passage désigné aux intersections. Depuis des années, la police, qui s'installe à des carrefours qu'elle juge plus dangereux, attribue le même nombre de contraventions, en moyenne 2200. Les trois infractions pour lesquelles on punit davantage: traverser sur un feu rouge, ailleurs qu'à une intersection, ne pas respecter les feux piétons (la petite main rouge). À 15 \$ chacune — comparé à 45 \$ à Vancouver et 50 \$ à Toronto —, il n'y a peut-être pas de quoi adopter la droiture piétonne.

La tactique policière est d'autant plus stérile qu'elle cible mal le problème, selon Pierre Morency, médecin spécialiste de la sécurité du piéton à la Direction de la santé publique de Montréal. Il a réalisé une cartographie des 27 arrondissements qui détaille les lieux où les collisions surviennent. Premier constat: «c'est concentré dans les quartiers centraux montréalais» où vit la majorité des citoyens. Deuxième constat: il n'y a pas d'intersection névralgique. «C'est très dispersé; il est erroné de penser qu'on peut régler le

problème en intervenant sur une seule intersection, comme Peel et Sainte-Catherine. Ce qu'on considère comme des endroits dangereux ne représentent que 2 à 3 % des décès.»

Le SPVM reconnaît l'inefficacité de ses méthodes. Même les agents ont du mal à sévir contre l'indiscipline piétonnière hors des campagnes ciblées. Selon un sondage, la majorité d'entre eux souhaitent plus d'appui, des campagnes aussi agressives que celle de l'alcool au volant par exemple, «pour ne pas se sentir comme un petit poisson dans une grande mer», indique le commandant White. Le SPVM s'attelle d'ailleurs à «modifier les comportements et la culture des piétons» grâce à un plan quinquennal, mis en branle cette année conjointement avec les partenaires — la Ville, le ministère des Transports, la SAAQ, etc.

D'ici là et en tout temps, «si [on traverse] loin des intersections, on doit le faire en cédant le passage aux véhicules», tranche le commandant. Le verdict est tombé, étrangement incongru: la tôle ambulante l'emporte sur le piéton de chair et d'os. Et si le problème se trouvait là, justement? Dans sa domination, la voiture aurait dicté un aménagement urbain qui ne sied pas au piéton. Œil pour œil, dent pour dent, le piéton tente d'imposer sa marche comme l'automobile dicte sa loi depuis près d'un siècle.

Car selon l'étude citée plus haut, l'imprudence légendaire des Québécois n'entraîne pas plus d'accidents mortels que la belle discipline des Ontariens... La hardiesse paye, semblent même indiquer les chiffres, puisque le piéton montréalais devient plus alerte et prend plus d'initiatives, que ce soit pour laisser passer les voitures ou pour éviter leurs manœuvres dangereuses.

«Il y a tellement de fausses perceptions, clame Mme Rhona Swarbrick, cofondatrice avec Janise Etter de l'organisme torontois de défense des droits des piétons, Pedestrian Planning Network. On a relevé que chez les piétons tués, ça se distribue moitié-moitié entre ceux qui tentaient de traverser au milieu de la rue et ceux qui traversaient au passage désigné.» En d'autres mots, qu'est-ce qui nous dit qu'un comportement est réellement plus dangereux que l'autre?

«L'indiscipline des piétons n'a d'égal que celle des automobilistes», explique pour sa part Jean Décarie, géographe et aménagiste à la retraite. Le vrai problème, c'est le respect du piéton. Une affirmation qui trouve un écho dans une donnée bien concrète des statistiques policières: les automobilistes qui ne cèdent pas le passage au piéton, sur les traverses jaunes ou blanches désignées, représentent 80 % des infractions au code de la route.

Le Devoir

Après tout, le terme jaywalking surgit aux États-Unis, royaume de l'automobile — Ford est son inventeur, rappelons-le —, au moment où celle-ci apparaît dans le paysage urbain. «Jay» renvoie à un terme du slang anglais signifiant «gaillard naïf et sans manières», dérivé lui-même des habitudes malines de l'oiseau jaybird (geai). «Quand les fermiers arrivaient dans les régions urbaines au début du XX^e siècle, ils traversaient où ils voulaient et les voitures devaient klaxonner et les contourner», raconte Rhona Swarbrick, aussi co-auteur d'une Charte des piétons intégrée au plan d'urbanisme de la Ville reine et adoptée par deux autres villes, Waterloo en Ontario et Berkeley en Californie.

«C'est une forme de réappropriation de la rue», définit à son tour, dans cet esprit, M. Décarie. Dans son indiscipline, le piéton défie peut-être l'arrogance de l'automobiliste mais il trace aussi le parcours le plus logique, voire qui le protège. «Je peux comprendre que les piétons jugent plus sécuritaire d'aller traverser ailleurs qu'à l'intersection», lance Pierre Morency. Il n'y a souvent pas de passage piéton ni de feux aux intersections, et la priorité aux piétons n'est même pas respectée. Personne ne respecte le code de la sécurité routière alors qu'il devrait être respecté par tous. Mais il reste que le piéton est un usager plus vulnérable.»

Mais d'où vient cette tendance naturelle du Montréalais à l'anarchie piétonne? Certains aiment bien répondre en faisant allusion à ses racines latines, au chaos propre aux villes du sud et à la fierté un brin rebelle de ses habitants au sang chaud. Pierre Morency estime cette explication trop facile et réductrice.

«Faut pas trop en mettre sur le dos de la culture. Il y a d'autres facteurs: les aménagements urbains et les routes.» Selon lui, les premiers responsables de cette vilaine habitude ne sont nul autre que le ministère des Transports du Québec pour les autoroutes, la Ville de Montréal pour les artères principales, les arrondissements pour les rues locales. «Force est de constater qu'ils ne font pas leur travail pour sécuriser les piétons.» Il cite à titre d'exemple la norme québécoise qui interdit de se stationner à moins de cinq mètres des intersections. «La ville ne la respecte pas, ils mettent même des parcimètres.»

Selon le dictionnaire Oxford en ligne, le terme jaywalker pourrait aussi dériver de jayhawker, une guérilla anti-esclavagiste des États frontaliers du nord et du sud des États-Unis. Le piéton, ce guérillero urbain, pourrait bien sévir jusqu'à ce que des aménagements à échelle humaine s'implantent encore plus résolument dans la ville.

LES SPORTS

Championnats du monde d'athlétisme d'Helsinki

Gatlin demeure le roi du 100 m

La Suédoise Carolina Klüft conserve son titre à l'heptathlon

Helsinki — Nouveau patron du sprint mondial, Justin Gatlin s'est montré intouchable, hier, pour remporter le 100 mètres des Championnats du monde d'Helsinki, un an après son triomphe aux Jeux olympiques d'Athènes.

Ultra favori de la course reine de l'athlétisme, l'Américain n'a même pas eu besoin de «casser» sur la ligne pour s'imposer en 9,88 secondes, avec une large avance de 17 centièmes de seconde sur le Jamaïcain Michael Frater. Tenant du titre, le sprinter de Saint Kitts et Nevis, Kim Collins, a décroché la médaille de bronze, en 10 s 05.

«J'en avais encore dans le réservoir», a déclaré Gatlin après avoir signé sa meilleure performance cette saison. L'Américain va désormais tenter de décrocher deux nouveaux titres mondiaux sur 200 mètres puis avec le relais 4 x 100 mètres.

En dépit d'une cheville douloureuse, la championne olympique Carolina Klüft a résisté aux assauts de la Française Eunice Barber et a conservé son titre mondial de l'heptathlon.

La Suédoise, qui s'était donné une entorse à sa cheville d'appel à la veille du début de la compétition, a réussi un excellent 800 mètres hier soir pour dépasser Barber dans la dernière ligne droite et conquérir le titre, avec 6887 points. Championne du monde en 2001, Barber, avec 6824 points, s'est contentée de la médaille d'argent, devant la Ghanéenne Margaret Simpson.

«C'était fantastique, absolument fantastique», s'est réjouie Klüft.

Jessica Zelinka de London, en Ontario, a terminé 11^e avec 6097 points.

Dans la matinée, la Russe Olympiada Ivanova avait établi le premier record du monde de ces championnats, en remportant le 20 kilomètres marche.

Ivanova a dominé la course de bout en bout et a même eu le temps de s'envelopper dans un drapeau russe avant de franchir la ligne en une heure, 25 minutes, 41 secondes. Elle a amélioré l'ancien record du monde de 41 secondes.

«Je m'y attendais, a-t-elle dit. Tout a marché comme prévu.»

Ivanova avait déjà été sacrée championne du monde en 2001 et avait été médaillée d'argent aux JO d'Athènes.

Avant le 100 mètres, disputé dans des conditions idéales, Gatlin avait promis qu'il battrait le record du monde si nécessaire. Il n'a pas eu à le faire et a couru 11 centièmes de seconde moins vite que le record détenu par Asafa Powell, absent à Helsinki à cause d'une blessure.

En l'absence de son compatriote, Frater a créé la surprise du jour et offert à la Jamaïque une médaille d'argent inattendue. Collins, peu à son aise depuis le début de la saison, a encore une fois prouvé qu'il était un homme de grands rendez-vous en s'adjugeant le bronze.

Le concours masculin du lancer du disque a donné lieu à une belle bataille baltique remportée par le



ALESSANDRO BIANCHI REUTERS

Justin Gatlin s'est imposé en 9,88 secondes, avec une large avance de 17 centièmes de seconde sur le Jamaïcain Michael Frater. «J'en avais encore dans le réservoir», a déclaré l'Américain après avoir signé sa meilleure performance cette saison.

double champion olympique et tenant du titre Virgilijus Alekna. Le Lituanien, avec un dernier lancer à 70,17 mètres, a amélioré le record des championnats du monde et s'est imposé devant l'Estonien Gerd Kanter, battu de 1,60 mètre. Jason Tunks de London, en Ontario, a fini huitième avec un jet de 63,77 m.

Au terme d'une bonne journée pour la Jamaïcaine, Trecia Smith a été sacrée championne du monde du triple saut, avec un bond à 15,11 mètres. Elle a battu la Cubaine Yargelis Savigne et la Russe Anna Pyatykh.

Les favorites du 100 mètres féminin Christine Arron et Chandra

Sturupp se sont facilement qualifiées pour les demi-finales prévues lundi. Arron a parcouru la distance en 11,03 secondes, malgré un vent de face. La Française est toujours invaincue cette saison dans les meetings de Golden League.

Associated Press

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
Atlanta	64	48	571	—
Floride	57	52	523	5 1/2
Washington	58	53	523	5 1/2
Philadelphie	58	54	518	6
New York	57	54	514	6 1/2

	Section Centrale		Moy.	Diff.
	G	P		
St. Louis	70	41	631	—
Houston	60	51	541	10
Milwaukee	56	56	500	14 1/2
Chicago	54	57	486	16
Cincinnati	49	62	441	21
Pittsburgh	47	65	420	23 1/2

	Section Ouest		Moy.	Diff.
	G	P		
San Diego	56	55	505	—
Arizona	54	59	478	3
Los Angeles	50	61	450	6
San Francisco	48	62	436	7 1/2
Colorado	41	69	373	14 1/2

Hier

San Diego 3	Washington 0
Floride 2	Cincinnati 0
Milwaukee 2	Philadelphie 0
Los Angeles 6	Pittsburgh 4
Atlanta 3	St. Louis 5
Houston 8	San Francisco 1
Colorado 4	Arizona 9
Chicago Cubs 1	N.Y. Mets 6

Aujourd'hui

Floride au Colorado, 13h00 (2)
Cincinnati à Chicago Cubs, 20h05
St. Louis à Milwaukee, 20h05

Demain

Arizona en Floride, 19h05
San Francisco à Atlanta, 19h35
Cincinnati à Chicago Cubs, 20h05
St. Louis à Milwaukee, 20h05
Washington à Houston, 20h05
Pittsburgh au Colorado, 21h05
N.Y. Mets à San Diego, 22h05
Philadelphie à Los Angeles, 22h10

LIGUE AMÉRICAINNE

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
Boston	63	47	573	—
New York	59	50	541	3 1/2
Toronto	56	54	509	7
Baltimore	53	58	477	10 1/2
Tampa Bay	43	69	384	21

	Section Centrale		Moy.	Diff.
	G	P		
Chicago	72	38	655	—
Cleveland	60	52	536	13
Minnesota	57	54	514	15 1/2
Detroit	52	58	473	20
Kansas City	38	73	342	34 1/2

	Section Ouest		Moy.	Diff.
	G	P		
Los Angeles	64	47	577	—
Oakland	64	47	577	—
Texas	56	54	509	7 1/2
Seattle	47	63	427	16 1/2

Hier

Cleveland 6	Detroit 5
N.Y. Yankees 6	Toronto 2
Seattle 1	Chicago White Sox 3
Baltimore 3	Texas 9
Boston 11	Minnesota 7
Oakland 11	Kansas City 0
Tampa Bay 4	L.A. Angels 10

Aujourd'hui

Chicago White Sox à N.Y. Yankees, 19h05
Detroit à Toronto, 19h07
Minnesota à Seattle, 22h05

Demain

Texas à Boston, 19h05
Chicago White Sox à N.Y. Yankees, 19h05
Tampa Bay à Baltimore, 19h05
Detroit à Toronto, 19h07
Cleveland à Kansas City, 20h10
Minnesota à Seattle, 22h05
L.A. Angels à Oakland, 22h05

SOCCER

	G	P	N	BP	BC	Pts
Montréal	12	1	5	26	9	41
Rochester	11	6	4	33	19	37
Richmond	10	5	5	24	18	35
Seattle	9	3	8	25	15	35
Vancouver	8	4	7	28	17	31
Porto Rico	7	8	4	31	32	25
Atlanta	7	12	3	30	39	24
Minnesota	5	8	3	31	33	23
Portland	5	7	6	24	34	21
Charleston	6	12	3	21	31	21
Virginia Beach	5	11	5	20	32	20
Toronto	3	11	6	20	35	15

Hier

Atlanta 0	Montréal 2
Virginia Beach à Charleston, 18h00	
Vancouver à Richmond, 18h00	
Seattle à Portland, 20h00	

HOCKEY

Wayne Gretzky deviendrait le nouvel entraîneur des Coyotes

Phoenix — Wayne Gretzky aurait finalement décidé de relever le défi comme entraîneur-chef des Coyotes de Phoenix, selon le quotidien *Arizona Republic*.

La nouvelle doit être confirmée aujourd'hui selon plusieurs sources consultées par le journal.

Quand il a été contacté par la Presse Canadienne, le porte-parole de l'équipe Rich Nairn a dit qu'il ne pouvait confirmer l'information et que l'équipe n'avait planifié aucune conférence de presse, aujourd'hui.

Gretzky, le meilleur marqueur de tous les temps dans la LNH et directeur général associé des Coyotes, a toujours dit qu'il attendrait la conclusion d'une nouvelle convention collective avant de décider s'il accepterait le poste d'entraîneur.

Selon le quotidien, l'ex-entraîneur associé des Red Wings de Detroit Barry Smith sera l'un des deux adjoints de Gretzky.

L'ex-joueur des Coyotes Rick

Tocchet ou l'entraîneur-chef par intérim Rick Bowness sera l'autre.

Gretzky prendrait la relève à Bowness, qui a hérité du poste par intérim après le congédiement de Bob Francis lors de la saison 2003-2004.

Gretzky en est à la dernière année d'un contrat de cinq ans avec l'équipe et il est l'ami de longue date du directeur général Mike Barnett. Il a déjà accepté d'agir comme directeur exécutif de l'équipe canadienne qui participera aux Jeux olympiques d'hiver à Turin en février.

Les Coyotes disposent d'un nouvel amphithéâtre de 220 millions \$ dans lequel ils n'ont pas encore disputé une saison complète. Ils ont déménagé au Glendale Arena en décembre 2003 mais ils n'ont pas eu l'occasion d'y amorcer une saison avant le début du lock-out.

Presse canadienne

SOCCER

Le nouveau venu Charles Gbeke tire son épingle du jeu

L'Impact bat les Silverbacks 2-0

Le nouveau venu Charles Gbeke a fait sa marque dès son premier match en inscrivant un but et une passe, hier, et l'Impact de Montréal a signé une victoire par le score de 2-0 face aux Silverbacks d'Atlanta, devant 11 272 spectateurs au Centre Claude-Robillard.

L'Impact (12-1-5) a ainsi consolidé son emprise sur le premier rang de la première division de la United Soccer Leagues avec 41 points, quatre de plus que les Raging Rhinos de Rochester. L'Impact a également trois matchs de plus à disputer.

Mais surtout, les troupiers de l'entraîneur en chef Nick De Santis ont savouré une douce revanche face aux Silverbacks (7-12-3), qui leur avaient infligé leur seule défaite de la saison, par la marque de 2-1 le 29 juillet. Par ailleurs, la formation montréalaise continue d'afficher la meilleure défense de la ligue, n'ayant alloué que neuf buts depuis le début de la saison.

Passé parfaite

Dès la deuxième minute de jeu, l'attaquant Mauro Biello a ouvert la marque. Le milieu de terrain Masahiro Fukasawa a d'abord centré le ballon en direction de Gbeke, qui a effectué une remise parfaite de la tête à Biello. Le capitaine de l'Impact a complété le jeu en déjouant le gardien Christian Fegler d'un tir sur réception, à sa droite. Pour Biello, il s'agissait de son sixième but cette saison.

Gbeke a doublé l'avance du onze montréalais à la 38^e minute. Le défenseur Mauricio Vincello a amorcé

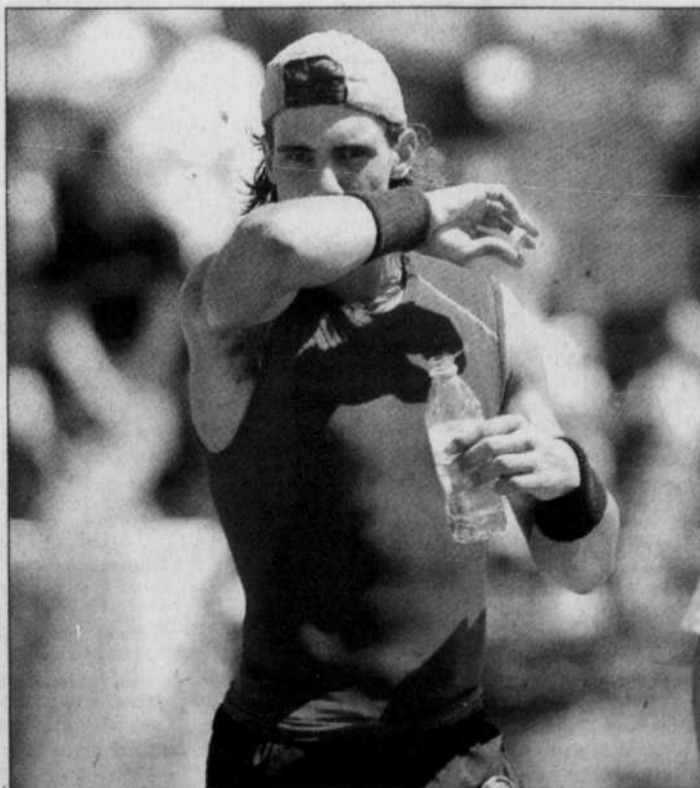
l'action avec une longue passe en direction de Gbeke. Celui-ci a profité d'une erreur de la défense des Silverbacks pour filer seul contre Fegler, qu'il a battu d'un tir bas à sa gauche. «C'est important de marquer pour la confiance», a noté Gbeke. Mais si je ne marque pas et que l'équipe gagne, c'est ça le plus important.»

Les Silverbacks ont bénéficié d'un tir de pénalité à la 57^e minute de jeu, à la suite d'une faute du défenseur Gabriel Gervais à l'endroit de l'attaquant Fabian Dawkins, dans la surface de réparation. Le tir du milieu de terrain Rodrigo Rios a été bloqué par le gardien Greg Sutton, qui a réalisé l'arrêt en plongeant à sa gauche. Sutton signait ainsi sa neuvième victoire de la saison et sa 60^e en carrière depuis qu'il porte l'uniforme de l'Impact. Il s'agissait aussi de son 10^e blanchissage cette saison. Du même coup, Sutton a rejoint Paolo Ceccarelli pour le plus grand nombre de victoires en carrière pour un gardien de l'Impact.

L'entraîneur en chef Nick De Santis a dressé un bilan positif de la performance de l'Impact, bien que le rendement en deuxième demie n'a pas été aussi étincelant. «En deuxième demie, a-t-il dit, on a perdu un peu le milieu de terrain et là, on a commencé à souffrir un peu.» Le onze montréalais disputera son prochain match le mercredi 10 août, au Complexe sportif Claude-Robillard, alors que les Timbers de Portland seront les visiteurs, à 19h30.

Presse canadienne

Tous les yeux sur Nadal



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

C'EST LA VEDETTE de l'heure dans le monde du tennis, celui vers qui tous les regards convergeront cette semaine à Montréal: l'Espagnol Rafael Nadal, 19 ans, récent vainqueur des Internationaux de France, deuxième joueur mondial et tête de série numéro un du tournoi de la coupe Rogers, s'est entraîné hier sur un court du stade de tennis du parc Jarry, où débute aujourd'hui le tournoi de la coupe Rogers. Des milliers de Montréalais ont assisté cette fin de semaine aux différents entraînements et aux matchs de qualifications présentés — qui auront toutefois été néfastes à tous les Canadiens en faisant partie. Ce soir, l'Américain Andre Agassi entre en piste, en même temps que le Québécois Frédéric Niemeyer.

Omnium de golf de Montréal

Tomasulo gagne par trois coups

FRANÇOIS LEMENU

Un des beaux espoirs du golf américain a remporté l'Omnium de golf de Montréal, hier.

Peter Tomasulo, âgé de 23 ans, a joué un dernier parcours de 71 pour conclure le tournoi à 274, six coups sous la normale. Il a devancé de trois coups son compatriote Michael Harris (74). Rob Oppenheim et Stephen Gangluff, deux autres Américains, ont terminé ex aequo au troisième rang à 279. Ces quatre golfeurs ont été les seuls à retrancher des coups à la normale du parcours sud du Club de golf de Montréal.

L'Américain Chris Greenwood et le Suédois Anders Hultman suivent à 282, un coup devant le Québécois Kevin Sénécal, de Saint-Sauveur, et Wes Hefferman, de Calgary.

«Cette victoire me procure une grande sensation, a déclaré Tomasulo. J'ai pu l'emporter contre un peloton très relevé et dans des conditions difficiles. [Hier], il y avait beaucoup de vent et les verts étaient très fermes.»

Tomasulo, qui fait cinq pieds 10 pouces et 155 livres, a commis le bogey aux 8^e, 9^e et 10^e trous. Par le passé, il se serait peut-être effondré. Mais pas cette fois. «J'ai su garder mon calme pour réaliser un birdie au 11^e trou», a expliqué le vainqueur avec une fierté bien légitime.

Tomasulo est promis à un bel avenir alors qu'il pourrait suivre les

traces de Mike Weir, Chris DiMarco, Stuart Appleby, Kirk Triplett et combien d'autres ayant fait leur apprentissage au circuit canadien.

Tomasulo s'était déjà fait un nom au golf universitaire avant de passer chez les professionnels à l'automne 2004. Le jeune homme de Long Beach, en Californie, a enlevé la semaine dernière son premier tournoi professionnel, un événement régional à Long Beach.

«Cette victoire à Montréal va augmenter mon niveau de confiance d'ici la fin de la saison. J'espère que ça va m'aider à atteindre mon objectif de jouer un jour au circuit de la PGA. Ce circuit canadien est le meilleur tremplin pour atteindre la PGA.»

Tomasulo a mérité le premier prix de 24 000 \$ d'une bourse de 150 000 \$. Ses gains s'élèvent maintenant à 58 485 \$, ce qui lui permet d'occuper le deuxième rang des boursiers du circuit canadien derrière l'Américain Jaime Gomez. «Je me suis fixé deux objectifs à ma première année chez les professionnels, a-t-il dit. Je voulais remporter un tournoi du circuit canadien et terminer parmi les deux premiers boursiers. Ce deuxième rang, si je le conserve, me permettra d'atteindre directement la deuxième étape des qualifications de la PGA cet automne. Sauter une étape est un cadeau, croyez-moi.»

Presse canadienne

EN BREF

Le congrès examinera l'affaire Palmeiro

Washington — Le président d'un comité du congrès a confié, hier, qu'il s'attend à recevoir de la part des dirigeants du baseball majeur tous les documents concernant le test de dopage positif de Rafael Palmeiro d'ici la fin de la semaine alors qu'on s'apprête à ouvrir une enquête sur parjure du voltigeur étoile des Orioles de Baltimore. Tom Davis, le président du comité de réforme du congrès, a précisé que les procureurs du comité et les enquêteurs commenceront à interviewer les témoins potentiels une fois qu'ils auront examiné les documents, que Palmeiro a accepté de

remettre volontairement. Palmeiro, qui a juré sous serment devant le comité plus tôt cette année qu'il n'avait jamais pris de stéroïdes, a échappé d'une suspension de 10 jours du baseball majeur après avoir échoué un test de dépistage. — AP

Johnson a mal

Toronto — Randy Johnson pourrait rater son prochain départ en raison d'un malaise au dos. «Il est réellement incommodé, a expliqué le gérant Joe Torre. Les muscles sont tendus pour l'instant. J'ai de la misère à bouger, a dit Johnson. Je vais continuer de recevoir des traitements. On verra au jour le jour.» Johnson sera examiné par les médecins de l'équipe lorsque les Yankees seront de retour à New York, aujourd'hui. — AP